

MONTREAL

JUIN

1912



XXVIII^e

ANNÉE

No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LES CLARISSSES DE LA MAISON DE BORGIA ⁽¹⁾



EN 1462, quelques Françaises qu'on appelait les « Pauvres Dames » s'étaient réfugiées à Barcelone. Jean II, roi de Catalogne, leur procura un établissement à Gandie, où les Pauvres Dames fondèrent un monastère sous la Règle primitive de Sainte Claire.

Les Clarisses de Gandie furent bientôt célèbres par leur ferveur et leurs austérités. La Duchesse de Gandie devint une familière de la communauté nouvelle.

C'était Marie-Enriquez de Borgia qui fut grand'mère de Saint François de Borgia. Elle-même ; sa

(1) Dans le n^o de février de notre Revue, p. 77, nous avons parlé d'une petite *Clarisse* de Gandie, à laquelle le Bienheureux Nicolas Factor, françois.

filles Isabelle, tante du Saint ; ses petites-filles Marie, Anne et Isabelle, sœurs cadettes et Marie et Anne, sœurs consanguines du saint ; ses arrières-petites filles, Jeanne, Madeleine et Anne qui étaient aussi petites-filles de Saint François par son fils aîné Carlos, entrèrent toutes aux Clarisses de Gandie et y vécurent saintement.

Nous avons quelques détails sur ces vocations particulières.

Isabelle, fille de la duchesse Marie-Enriquez de Gandie, avait été soigneusement élevée, et comme toutes les femmes de sa famille remarquablement instruite. Elle savait le latin, et tout enfant, faisait ses délices de l'Évangile et des Épîtres de Saint Jean. Un jour, son frère lui parlait de mariages opulents qui les uniraient tous deux à la maison de Ségorbe : « Vous pourriez vous marier, mon frère, répondit Isabelle, mais ne vous souciez pas de moi. Soyez bien sûr, ajouta-t-elle, en montrant des fleurs, que je n'épouserai jamais que Celui qui a su faire ces fleurs. »

Isabelle, en effet, épousa Celui qui crée les fleurs. A douze ans, elle demanda l'habit de Sainte Claire. On n'osait le lui donner. Un jour qu'elle était entrée au couvent pour accompagner le saint Viatique (le monastère n'avait pas encore d'église), elle refusa de sortir. La duchesse avertie ne voulut pas contrarier sa fille. Gandie s'émut d'un sacrifice qui la privait d'une aimable princesse. Deux députés vinrent au nom du Conseil protester auprès de la duchesse. Marie-Enriquez connaissait trop le monde pour en imposer à Isabelle les déceptions. Elle refusa d'intervenir. Quand elle eut dix-huit ans, Isabelle de Borgia dressa son testa-

cain, avait donné la communion dès l'âge de six ans. Nous disions à ce sujet que cette enfant, clarisse depuis l'âge de 2 ans $\frac{1}{2}$, se trouvait au monastère avec ses 2 sœurs, ses 3 tantes... toutes cloîtrées avant leur 10e année. Le présent article, dont la matière est extraite du livre du P. Suau, s. j., *Saint François de Borgia*, donnera à nos lecteurs quelques détails sur ces étranges vocations.

tament et désigna pour héritier son frère Jean (1) Elle ne s'appela plus que Sœur Françoise de Jésus.

Sa vie fut toute d'austérités et de prières. Elue abbesse, elle fut comme une source de science surnaturelle où des étrangers même venaient puiser. Sœur Françoise propageait en Castille la règle de Sainte Claire, quand elle mourut à Valladolid, le 28 octobre 1557.

En 1511, dès que Marie-Enriquez vit son fils Jean marié et père de deux enfants, elle lui conseilla d'aller à Baza visiter son aïeule maternelle, dona Maria de Luna. Profitant de cette absence, la duchesse, elle aussi, entra aux Clarisses. Les médecins la dissuadaient d'embrasser une règle si dure. Ils affirmaient qu'elle n'en supporterait pas les rigueurs plus d'un an. La duchesse de Gandie, devenue Sœur Gabrielle, fit profession le 24 mars 1512, et vécut encore vingt-six ans. A peine instruit de la résolution de sa mère, le duc Jean était revenu de Baza, et comme il suppliait Marie-Enriquez de renoncer à son projet, prétendant les incertitudes de son propre avenir, la duchesse rassura son fils et lui prédit que son fils aîné, François, affermirait sa maison et deviendrait la gloire de l'Espagne et de l'Eglise.

Marie-Enriquez obéit longtemps à sa fille. En 1530, elle fut à son tour élue abbesse, et gouverna le monastère cinq ans. La mère et la fille rivalisaient d'humilité, d'obéissance et de pauvreté. Sœur Françoise ignorait, mais Sœur Gabrielle savait quelle dette expiatoire pesait sur les Borgia, et elle était avide de la solder largement.

Marie-Enriquez finit ses jours dans l'humilité. Pour purifier ses dernières heures elle pria Dieu de l'abreuver de souffrances. Quand elle mourut en 1537, on entendit

(1) Le 10 septembre 1513. Ce testament fut publié le 4 janvier 1514.

dans l'air des chants célestes. Le duc son fils et le clergé qui entraient au couvent furent les témoins de ce concert.....

En 1533, le duc de Gandie, fils de Marie-Enriquez et père de Saint François de Borgia, devenu veuf, s'était remarié. Tous les cadets de son premier mariage furent par lui destinés à l'Eglise. Il donna ses trois filles aux Clarisses de Gandie ; la première, Marie, avait onze ans, la seconde, Anne, six ans et la troisième, Isabelle, en comptait deux ou trois.

Marie s'appela Sœur Marie de la Croix ; Anne, Sœur Jean l'Evangéliste et Isabelle, Sœur Jean-Baptiste. La dernière savait à peine marcher quand on la mit aux Clarisses. Anne et Isabelle moururent en 1568, Marie après 1569. Deux filles du second lit : Marie (Sœur Marie-Gabrielle) et Anne (Sœur Jeanne de la Croix) entrèrent aussi aux Clarisses, la première à onze ans, la seconde à huit. Carlos, fils aîné de François, aura trois filles : Jeanne, Magdeleine (1) et Anne qui entreront également chez les Clarisses, Jeanne vers sept ans et Magdeleine à deux ans et cinq mois. Dorothée, la dernière fille de François, née en 1538 et Clarisse tout enfant, mourut à quatorze ans.

La présence de tous ces enfants devait donner au monastère une singulière physionomie. En 1569, Sœur Marie de la Croix écrivait à son frère François, alors religieux et général de la Compagnie de Jésus : "Les enfants vont bien ; elles sont d'un caractère charmant, douces et dociles ; elles ne se souviennent ni de parents, ni de frères ; elles ne sont pas méchantes et jusqu'à présent, elles n'ont donné aucune peine à celle qui ont charge d'elles. Sœur Gabrielle-Magdeleine (Jeanne, fille de Carlos) communique plusieurs fois l'an : elle a le jugement très formé, et déjà paraît plus femme que petite fille." Isabelle-Mag-

(1) C'est de celle ci qu'il est parlé dans la note, plus haut.

deleine écrivait elle-même à son grand-père : « Je suis maintenant bien contente, servant Notre-Seigneur en une si bonne maison, et je ne tiens plus ni à père, ni à mère, ni aux richesses, et je ne rentrerais plus à Gandie, même si je voyais la porte ouverte. Je suis sacristine... et j'aide la sacristine de la chapelle ; c'est une religieuse très charitable qui me lave mon linge et m'habille le matin... je fais savoir à Votre Paternité que dona Magdeleine (sa plus jeune sœur) va se faire religieuse bientôt. J'apprends la grammaire et à écrire parce que je dois être sa maîtresse. Elle n'a que deux ans et cinq mois, et moi je suis déjà grande : j'ai déjà sept ans et je marche vers mes huit ans. Je dis qu'en classe je pourrai jouer avec Magdeleine, mais au chœur, au réfectoire et au dortoir, il ne faudra pas qu'elle me dise rien. » Ces enfants, dont la vocation aujourd'hui nous semblerait étrange, devinrent des religieuses remarquables.

Alphonse, le second fils du duc de Gandie, se fit moine et plus tard devint abbé du monastère cistercien de Waldegna. Henri, né en 1518, fut chevalier profès, puis Grand Commandeur de Montesa, en attendant que Paul III, en 1539, le créât cardinal. Manifestement, l'Eglise était alors le débarras des familles seigneuriales. Elle assurait aux filles un abri que celles-ci acceptaient tantôt pieusement, s'y jugeant destinées, tantôt par force au grand détriment de la régularité monastique ; aux fils, l'Eglise réservait des commanderies et des prébendes, avidement convoitées.

A San Lucas, Louise, sœur de François de Borgia grandit dans les exercices d'une piété dont sa tante et tutrice devait modérer l'austère ardeur. Dans son testament, dressé en 1538, le duc son père exprimait le désir que Louise fut aussi religieuse. Il s'en remettait cependant à la duchesse de Médina-Sidonia du soin de disposer de sa pupille. Ni la duchesse, ni l'archevêque de Saragosse, ni même, semble-t-il, François de Borgia

n'autorisèrent la vocation de Louise, plus spontanée cependant et plus volontaire que celle de ses sœurs. Ils l'inclinèrent à se marier. Louise obéit, et dans sa résidence de Pedrosa, en Aragon, elle deviendra la Sainte Duchesse, quand son frère aîné François sera à Gandie le Saint Duc.

L'esprit de sainteté était décidément sur cette famille.

C.-M.



Ce qu'on pense du T.-O.

Foi et Amour

Saint François! il n'y eut pas de plus profond politique que cet insensé. Et tout le secret de sa politique est dans sa Règle du Tiers-Ordre: foi et amour. François a été l'amant le plus ardent de la Divinité. Ce qui l'a conduit par là-même à aimer beaucoup ses semblables et à se sacrifier pour eux.

Toute la force de cette politique, qui a fait l'admiration des siècles, François la puisait dans l'Évangile: «Aimez-vous les uns les autres, disait-il, que l'union la plus cordiale règne dans vos maisons!» Il aimait les humbles, les faibles, les lépreux. Il n'aimait rien tant que sa Dame Pauvreté. Ce sont les principes qui ont fait la grandeur et la beauté du pauvre d'Assise. Il est grand parce qu'il fut le héros de l'amour divin et le type le plus achevé du dévouement. C'est ce que notre époque envie tout particulièrement à ce grand saint.

OZANAM.



Le Tiers-Ordre et les Jeunes ⁽¹⁾

« En tout il faut de la jeunesse, avec ses charmes, son innocence, son bel et ardent enthousiasme... » J.-C. P.



L'ardeur et l'enthousiasme sont deux leviers puissants, deux forces réelles, qui, mises au service d'une cause, presque toujours en assurent le succès. L'ardeur saisit la volonté et décide l'action ; l'enthousiasme entraîne, d'un mouvement spontané, l'intelligence et le cœur vers ce qui le charme, l'attire et le captive.

La jeunesse, au plus haut point, possède cette faculté, cette disposition. Elle n'a presque pas vécu ; par suite elle a gardé dans leur intégrité ses énergies vitales et même ses illusions permises. A ces qualités naturelles s'ajoute, pour la jeunesse chrétienne, la formation morale qui développe, cultive en elle le germe précieux des plus solides vertus. Comme la fleur s'ouvre au soleil et boit la rosée qui la vivifie, ainsi l'âme jeune et ardente se tourne vers tout rayon de lumière, se pénètre de toute parcelle de beauté qui est image de Dieu et qui émane de Lui. Orientés de la sorte, tous ses efforts, toutes ses tendances, toutes ses aspirations visent à l'idéal qu'une vertu résume : *la générosité*.

On comprend donc que la jeunesse chrétienne ait des aptitudes spéciales à adopter un genre, une règle de vie dont cette vertu de générosité soit le fondement.

Définir le Tiers-Ordre l'Ordre de la Pénitence, c'est l'appeler l'école de la générosité, de cette vertu féconde

(1) Rapport présenté à la Journée Franciscaine de Saint-Dié.

d'où découlent la grandeur d'âme, l'abnégation, le détachement volontaire, le don absolu de soi.

Avant d'être enrichi de mérites et de grâces, Saint François, l'Humble, le Pauvre, le Séraphique, fut un passionné de générosité. Il faut laisser dans leur sublime lumière tous les traits de sa vie, sans risquer d'obscurcir, par un commentaire quelconque, l'éclat de cette vertu en lui. Disons seulement qu'elle eut sur son âme la première emprise, qu'elle fut le point de départ, le prologue des merveilles de son existence, ce poème conquérant.

* * *

Si nous envisageons la question au point de vue objectif, nous voyons que c'est une nécessité pour l'Église, à notre époque où le christianisme se paganise, d'avoir des élites parmi la jeunesse, car la jeunesse, c'est l'avenir.

Pour démontrer que le Tiers-Ordre est la meilleure formation des élites, il suffira de rappeler que "cette Règle de vie établie par Saint François donne aux personnes qui vivent dans le monde les moyens de faire plus sûrement leur salut et de tendre à la perfection par la religieuse observance des préceptes et de l'esprit de l'Évangile [LÉON XIII]".

Sans vouloir parler des catholiques d'à-peu-près, des "catholiques-fantômes" qui se contentent de retracer par leur conduite, vaille que vaille, avec des accrocs çà et là, les grandes lignes des commandements, combien de chrétiens même pratiquants, même pieux, sont loin de l'esprit de l'Évangile, de cette vie ardente et chaude qui est la seule vie !

L'esprit de l'Évangile !... l'esprit qui animait les pensées, les actes, les enseignements de Jésus, esprit de douceur, de charité, de renoncement : "*Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive.*"

Entendons-le : *Si quelqu'un veut venir...* Certes, quand jadis il traversait les plaines de la Judée, le front nimbé de gloire, dans l'auréole de son prestige, faisant éclore

sous son geste des floraisons de miracles, un souffle passait qui entraînait à sa suite les âmes éprises de Justice et de Beauté. Et les volontés conquises s'élançaient vers Lui. " *Si quelqu'un veut venir...* Mais voici la condition, le " *sine qua non* "; écoutons bien : *qu'il prenne sa Croix et qu'il me suive* ". Car les marches triomphales, les délires d'enthousiasme, les manifestations de puissance, ne sont que des acheminements dont le but n'est point le Thabor. Il faut aller avec le Maître jusqu'à l'étape suprême, jusqu'au sommet désolé du Calvaire ; voilà la cime.

" La vie chrétienne dans le monde, écrivait-on récemment, dépérit et se meurt par le luxe, le plaisir, par la recherche des commodités de la vie ; elle ne peut être restaurée et vivifiée que par la Pénitence. "

Jeunes gens et jeunes filles qui n'êtes pas des trembleurs, mais des vaillants, vous qui avez le courage d'envisager le devoir et de ne pas reculer devant un mot, redites en vous-mêmes ce mot qui sonne si bien et vibre si profondément : *Pénitence*.

Est-ce à dire qu'il faille envisager ce terme dans sa valeur plénière et sa signification intégrale ? Nos âmes ne sont pour cela ni assez généreuses, ni assez fortement trempées. Mais le devoir reste, et Saint François, qui dans l'étreinte de Jésus Crucifié, en a saisi l'obligation pour tous, met ce devoir à notre portée comme à la mesure de nos forces. Sa Règle du Tiers-Ordre, — l'une des plus fécondes inspirations qui soient sorties du cœur des saints — demande aux âmes bien disposées, sans distinction d'âge, de facultés ou de rang, le strict accomplissement de leurs devoirs, la montée voulue vers le progrès moral, adjoignant à cela quelques points secondaires qu'à tous il est facile d'observer. Prendrait-on pour une pénitence exagérée, dépassant les forces du plus faible, le port d'un scapulaire et d'un cordon, la privation des spectacles souvent dangereux, des toilettes d'un luxe immodéré, des repas licencieux ?

Je le sais, devant ces points de la Règle, bien des

objections s'élèvent, barrières que les jeunes, même pieux, se plaisent à dresser pour motiver leur éloignement du Tiers-Ordre. Qu'il nous soit permis de les envisager d'un rapide coup d'œil, pour nous montrer qu'il est aisé de les détruire.

(A suivre.)

MARGUERITE SCHNÉBELIN, du T.-O.



L'oraison

nécessaire et facile à tous

PETIT TRAITÉ PRATIQUE

PAR LE R. P. THOMAS GIRARD, O. F. M.

4° PRATIQUE DE L'ORAISON.

(Suite).



URTOUT qu'on se garde bien de s'imaginer qu'on y perd son temps, parce qu'on ne SENT rien, qu'on n'y a aucun goût, qu'on y est criblé de distractions. Un des disciples de Notre Séraphique Père Saint François, le B. Jacopone de Todi disait : " J'ai toujours considéré comme une grande grâce de savoir rester privé de Dieu, " c'est-à-dire du sentiment de sa présence. Ce n'est certainement pas

l'opinion commune parmi les personnes dévotes ! Mais pourquoi ce bienheureux regardait-il cette privation de dévotion sensible comme une grande grâce de Dieu ? Parce que, disait-il " la foi s'exerce (pour ainsi dire) sans témoignage ; l'espérance sans attente de la récompense ; et la charité sans la moindre marque de la charité divine. "

Reste enfin à diriger tous ses efforts vers la correction d'un défaut, surtout du défaut dominant : celui qui nous plaît le plus et déplaît le plus à Notre-Seigneur. De la sorte on prépare la résolution, qui couronne l'oraison, de se surveiller dans telle ou telle circonstance, afin de ne pas suivre alors son caractère, son humeur, selon qu'on a l'habitude de le faire. Car il faut toujours se le rappeler, le but de l'oraison est de nous rendre meilleurs et ce n'est que par de bonnes résolutions qu'on y tend.

5° REMÈDES AUX DIFFICULTÉS DE L'ORAISON

En somme, la difficulté de l'oraison vient uniquement des attaches du cœur aux choses de la terre et de la mauvaise disposition de la volonté.

C'est un fait que nous pensons facilement à ce que nous aimons. Est-il étonnant alors qu'un cœur rivé à la créature par des affections naturelles ou des préoccupations mondaines, qu'un cœur auquel on permet de puiser à loisir des satisfactions dans les choses de la terre, se trouve tout dépaysé dans le monde surnaturel où l'introduit l'oraison et où il n'y a rien pour les sens, la source habituelle de ses plaisirs ? Tout naturellement il s'ennuie dans ce monde étranger dont la langue lui est inconnue.

Le remède est facile à trouver bien que difficile à prendre. La mortification des sens et des inclinations naturelles, en arrachant le cœur aux affections terrestres, le rendra apte à recevoir la grâce de comprendre et de goûter les douceurs du commerce avec Dieu.

De même l'oraison, pour l'âme qui a le malheur d'avoir perdu l'amitié de Dieu, ne peut être qu'un moyen de sortir au plus tôt de son malheureux état. Mais il est clair que la volonté demeurant esclave du péché, l'âme est aveugle et ne peut être une âme d'oraison.

Sans être positivement dans un mauvais état, la volonté se rend l'oraison impossible par la présomption, la curiosité, la paresse. Parce qu'on jouit d'une riche imagination, que toute une floraison des plus beaux sentiments s'épanouît à l'envi dans notre cœur, on se figure faire des oraisons qui doivent ravir les anges... et soi-même.

“ Les richesses du présomptueux, dit saint Bernard, sont sa ruine. ”

Cet autre poussé par sa passion de savoir, transforme ses oraisons en étude, plus désireux d'orner son esprit que de devenir meilleur. C'est voler à Dieu le temps qui lui appartient, pour se l'approprier.

Il en est enfin qui ne cherchent guère autre chose dans l'oraison qu'une “ sainte oisiveté ” et s'arrangent en conséquence. Ils sont sûrs de réussir à faire des... oraisons de Saint Pierre et comme lui, à ne pouvoir rester une heure à *veiller* avec le divin Maître.

L'oraison n'est pas difficile ; cela ne veut pas dire qu'elle ne réclame de nous aucun effort. On n'a rien sans peine.

Que si le cœur est bien libre de toute attache, “ *puro corde* ”, comme dit le Séraphique François, si nous sommes animés de la meilleure bonne volonté, nous pourrions encore être assaillis de distractions durant l'oraison. Mais dès lors qu'elles ne seront volontaires ni dans leur cause, ni en elles-mêmes, notre oraison n'en sera que plus fructueuse. Saint François de Sales disait à une personne pieuse : “ Quand votre cœur s'égarera et se distraira, ramenez-le doucement à son point, remettez-le doucement auprès de son Maître et quand vous ne feriez autre chose au long de votre heure que

de reprendre tout doucement votre cœur et le remettre auprès de Notre-Seigneur, et *qu'autant de fois que vous le remettriez il s'en détournerait, votre heure serait bien employée et vous feriez un sacrifice très agréable à votre cher Epoux.*"

C'est que rien n'est insipide et ennuyeux comme d'être là un quart d'heure, une demi-heure, une heure, à faire la gymnastique, très peu récréative, de se tenir en présence de Dieu, sans pouvoir y réussir. Dès lors qu'on y persévère coûte que coûte, cela prouve bien la bonne volonté. Ce n'est pas pour notre plaisir que nous nous soumettons à cette heure de faction, puisque nous n'y avons aucun goût et que nous nous surprenons souvent à soupirer après la fin de notre exercice. On y reste quand même parce que l'on sait que le bon Dieu le veut ainsi, et donc pour son unique plaisir. Peut-on mieux employer son temps qu'à souffrir, pour faire plaisir à Dieu ? Et après tout, c'est une souffrance qui n'est pas intolérable. C'est toujours ennuyeux de souffrir, mais ce n'est pas difficile d'accepter, voire de s'imposer, une souffrance si légère pour l'amour de Dieu.

6° CONCLUSION

En définitive, toute âme, éprise du divin amour, désireuse de se sanctifier et de glorifier Dieu, fait oraison. Quelquefois, c'est sans le savoir, sans s'en douter, mais elle fait oraison dès lors qu'elle s'efforce de vivre habituellement en présence de Dieu, et consacre quelques instants à se recueillir, ne fût-ce que durant les prières du matin et du soir ou en assistant au saint sacrifice de la messe. Au contraire, aux âmes tièdes l'oraison est très difficile ou plutôt impossible tant qu'elles ne voudront pas sortir de leur mauvais état. Mais c'est le moindre de leurs soucis ; elles n'ont d'autres désirs que de se rechercher et de jouir des créatures ; qu'elles se convertissent et l'oraison leur sera facile.



NOUVELLES DE ROME



Un miracle du Bienheureux Egide — En février dernier, on célébrait à Naples avec une grande solennité le premier centenaire du Bienheureux Egide, frère convers franciscain dont la vie s'écoula dans cette ville, où son souvenir et celui de ses miracles est resté très vivant.

Un fait extraordinaire vint encore augmenter la dévotion populaire.

Comme l'église du couvent de Saint Pascal, où repose le corps du Bienheureux et où se faisaient les offices, était trop petite pour contenir la foule accourue de toute l'Italie méridionale, on avait résolu de donner les mêmes fêtes dans une autre église de la ville située au centre d'un quartier ouvrier, beau et vaste temple où le bon Frère était venu souvent prier et où il avait accompli plusieurs miracles, l'Eglise "*della Sanità*."

Or pendant qu'il travaillait à la décoration de cette église, un ouvrier tomba d'une hauteur de 45 pieds sur le pavé de l'église. En accourant pour le relever, tous s'attendaient à le trouver mort ou du moins gravement blessé. Mais non ; après quelques instants d'étourdissement, notre homme se remet tranquillement sur ses pieds et retourne à son ouvrage...

On se plut à voir dans cet évènement au moins extra-

ordinaire une intervention miraculeuse du Bienheureux Egidie et la confiance en lui ne fit que s'accroître.

Médailles-scapulaires—Une faveur spéciale vient d'être accordée par le Souverain Pontife à l'intention des soldats, sur l'initiative de l'Œuvre des Scapulaires. Vous savez que cette Œuvre procure gratuitement des scapulaires aux soldats. Déjà elle avait obtenu du Pape qu'il suffirait à ceux-ci, pour être affiliés canoniquement aux confréries, de s'imposer eux-mêmes les scapulaires bénits d'avance par un prêtre muni des pouvoirs légitimes (1). La nouvelle faveur consiste en ce qu'il suffit désormais aux soldats de recevoir la médaille-scapulaire bénite à l'avance. C'est un des nôtres, le Père Norbert, qui est venu demander cette faveur au nom de l'Œuvre. Admis en audience privée par le Souverain Pontife, il fut reçu avec une bonté dont il ne pouvait rendre compte ensuite qu'en la comparant à celle du Bon Dieu, dont elle paraissait le sensible rayonnement. Après un instant de réflexion, le Saint-Père acquiesça pleinement à la demande et la faveur enregistrée en bonne et due forme par les soins du Cardinal Secrétaire d'État, pourra dès à présent servir à nos soldats combattant au Maroc et aux troupes italiennes de Tripoli. Le Père Norbert avait en même temps la mission d'offrir au Souverain Pontife une aube précieuse brodée par les Tertiaires de Bretagne qui y avaient travaillé pendant trois ans. Ajoutons que l'Œuvre des Scapulaires a fait frapper une jolie médaille conforme au décret du 16 décembre 1910. Un exemplaire en or fut offert au Pape qui le reçut avec une sensible satisfaction. Outre la Vierge d'un côté et le Sacré-Cœur de l'autre, la médaille laisse voir avec une habileté artistique, en motifs secondaires, Saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, patrons de la France.

Cardinal et Tertiaire. — Nos Frères et Sœurs du T.-O.

(1) Depuis sa fondation, l'Œuvre a déjà distribué plus de 100.000 scapulaires.

apprendront avec grand plaisir sans doute que S. E. le Cardinal Farley, archevêque de New-York, est tertiaire depuis de longues années. C'est à la Portioncule qu'il a été reçu dans le T.-O.

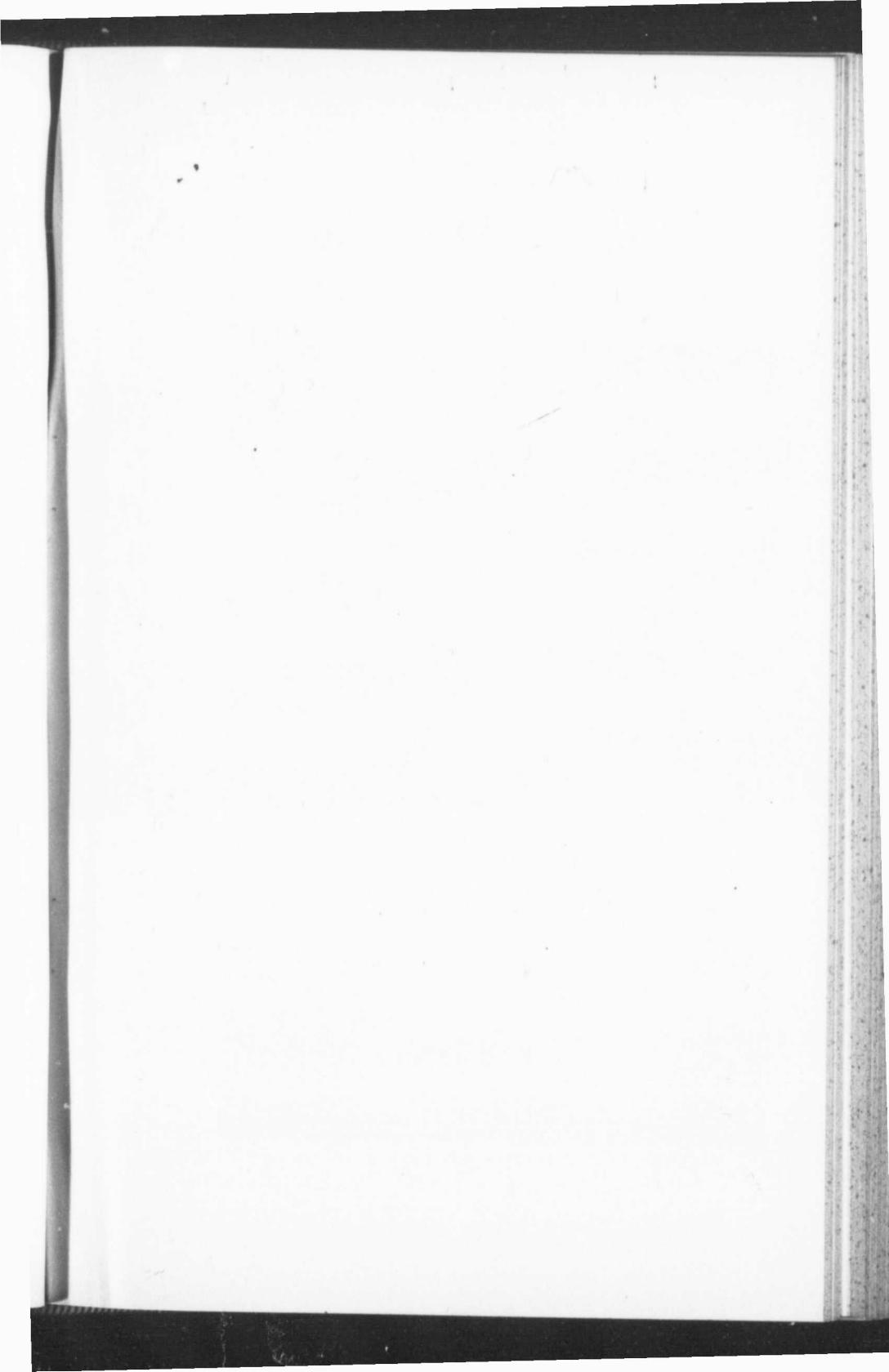
Tertiaires illustres — Une fraternité romaine à laquelle appartenait le Cardinal Segna fit naguère célébrer le premier service anniversaire du regretté prince de l'Eglise. On put remarquer dans l'assistance, au milieu des frères de tout rang et de toute condition, revêtu comme eux de la bure et ceint de la corde franciscaine S. A, le prince Antici-Mattei.

Les révolutionnaires qui inscrivent sur leur programme le mot souvent mal compris et trompeur d'égalité, auraient pu venir s'édifier à ce spectacle et apprendre ce que le christianisme pense de la distinction des classes.

Evêques franciscains. — Le Souverain Pontife vient de donner une nouvelle preuve de son affection et de son estime pour l'Ordre franciscain en choisissant parmi nos religieux deux nouveaux évêques. C'est d'abord le T. R. P. Bonaventure Marrani qui fut Procureur Général de l'Ordre, de 1903 à 1911. Le T. R. Père appartient à la Province régulière de Sainte-Claire d'Assise qui a son centre à Saint-Damien ; il est promu au siège de Bagnoarea, ville bien connue, au moins dans l'Ordre, pour avoir vu naître le Séraphique Docteur Saint Bonaventure.

L'autre élu est le T. R. P. Louis Misiç, Provincial de Bosnie. Désigné par l'empereur d'Autriche au choix du Saint-Siège, le T. R. Père est nommé évêque de Mostar, capitale de l'Herzégovine. Trente-cinq paroisses du diocèse sont desservies par nos religieux qui, missionnaires de ce pays et de toutes les contrées environnantes, y ont depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours entretenu et défendu la foi catholique contre l'hostilité des Turcs. L'empereur d'Autriche y exerce le protectorat sur les catholiques.







278

APPARITION DE SAINT FRANÇOIS
PENDANT LA PRÉDICATION DE SAINT ANTOINE

GIOTTO

L'apparition

de Saint François



VOICI un fait commun à la vie de deux saints qui semble ouvrir une échappée sur le Mystère. Beaucoup de saints ont eu entre eux des relations surnaturelles, supraterrrestres ; ils se rejoignaient dans l'extase et soustraits à la loi du corps pour un temps, ils renouaient cependant le fil des pensées et des sentiments qui les avaient unis dans ce même corps. Séparés l'un de l'autre par la distance, par des distances souvent très grandes, mais unifiés par l'amour au même unique Dieu, ils se retrouvaient en lui comme dans un même endroit également prochain et accessible. Ils se voyaient, s'entendaient, se parlaient, comme s'ils avaient été corporellement face à face...

Le quatorze septembre 1226, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, Saint Antoine de Padoue qui se trouvait au couvent d'Arles en Provence à l'occasion du Chapitre provincial, fut prié par ses frères de leur donner le sermon d'usage. Il y consentit avec la simplicité d'un saint et prit pour sujet l'explication du titre de la Croix : JESUS NAZARENUS REX JUDAEORUM, sujet imposé par la circonstance.

L'année 1226 devait être celle de la mort de Saint François. Il quitta en effet l'exil pour la patrie le trois octobre de cette même année. Le 14 septembre, on venait de le

ramener de Cortone à Assise, et l'Evêque de sa ville natale avait désiré le garder auprès de lui, pour que les soins assidus lui fussent donnés et conservassent quelque temps encore à la terre cette vie précieuse prête à finir.

Or, tandis que Saint Antoine parlait des abaissements et des grandeurs de Jésus crucifié, un de ses auditeurs, religieux de sainte vie, dont le corps est conservé dans l'église cathédrale d'Arles, le Bienheureux Monald, fut poussé par l'Esprit-Saint à lever les yeux vers le fond de la salle. Il vit alors Saint François, élevé en l'air, les bras étendus en forme de croix, et bénissant ses enfants. En même temps les autres frères se trouvèrent si remplis de consolation spirituelle, que ce témoignage intérieur ne leur permit pas de douter de la réalité de la vision du frère Monald, que celui-ci leur rapporta ensuite.

Double prodige, par lequel Dieu — s'il nous est permis de rechercher la raison de ses grâces, — voulut à la fois autoriser la prédication d'Antoine par un nouveau miracle, et consoler François en lui permettant de voir, quelques jours seulement avant sa mort, quels hommes il suscitait dans son Ordre pour perpétuer dans l'Eglise son esprit et sa mission évangélique.

Ce fut la dernière fois que les deux saints se virent dans l'exil, si cette expression reste exacte.....

S. D.



La bonne volonté à imiter la Passion du Sauveur est le don particulier que le Saint-Esprit accorde à l'âme qui aime vraiment Dieu, et qui est résolue de le servir ; tandis que l'âme attachée à ses propres affections et qui n'aime qu'elle-même, ne pense pas que pour parvenir à la perfection, il faille participer à la Passion de Jésus-CHRIST.

Saint François. — Conf. Monast. xxvi.

FIGURES FRANCISCAINES

UN SOLDAT TERTIAIRE

Le général Geslin de Bourgogne

en religion Fr. Yves.

(Suite et fin)



LE général montra encore et surtout la force et la grandeur de son caractère dans les épreuves qu'il plut au Seigneur de lui envoyer. Il atteignit sur ce point à la magnanimité et à l'héroïsme.

Peu d'existences ont été aussi cruellement éprouvées que la sienne. Tout d'abord, au début de l'année terrible, Geslin de Bourgogne fait une chute violente de cheval. A peine guéri, il prit part à la guerre et fut blessé de quatre coups de sabre à l'attaque de Villeneuve-Ingret.

Tombé sur le champ de bataille ainsi que l'un de ses frères, ils furent pris par les Prussiens et portés à l'ambulance. Leur vaillante sœur Hélène — devenue plus tard religieuse Franciscaine Missionnaire de Marie (1) — accourt à leur secours avec une virile intrépidité. Ils s'évadent de l'ambulance allemande. Yves rejoint son escadron dont il aura le commandement jusqu'à la fin. Sa carrière militaire fut ensuite très brillante jusqu'en 1901. Il avait été promu général

(1) La famille Geslin de Bourgogne a fourni quatre religieuses à l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie : La Très Révérende Mère Marie de la Rédemption, Supérieure Générale qui a succédé à la Très Révérende Mère Marie de la Passion, Fondatrice de l'Institut ; la Révérende Mère Marie de Sainte-Cécile, Supérieure Provinciale de France et des Etats-Unis ; la Révérende Mère Marie de Sainte-Anne, décédée à Paris et la Révérende Mère Marie de la Résurrection.

de brigade en 1898. Mais bientôt il fut cruellement persécuté à cause de ses sentiments chrétiens si vifs et si sincères et abreuvé d'amertume.

Pendant ce temps la mort fauchait autour de lui ses frères et ses sœurs, ne laissant à son côté que son frère aîné, ancien officier d'une intelligence remarquable et d'une grande bonté, mais blessé et infirme à la suite d'un accident de cheval. Il perdait six enfants sur quatorze, et son épouse était enlevée brusquement à son amour, à la force de son âge.

Le général faisait élever ses enfants très religieusement. Il avait confié ses fils au collège Saint François-Xavier, tenu par les Pères Jésuites, à Vannes. En 1901, il voulut lui-même y faire une retraite, lors de la réunion des anciens élèves. Au dîner de clôture qui suivit, après un exercice au Champ des Martyrs, près d'Auray, on le pria d'adresser quelques paroles aux invités; il le fit avec sa rondeur habituelle. Ce petit discours, prononcé dans une réunion privée, fut recueilli et publié par un ami, avec les meilleures intentions du monde; mais le directeur d'un journal sectaire le reproduisit et un autre sectaire dénonça l'auteur au ministre de la guerre, alors le général de Galliffet. Celui-ci ne vit aucun manquement à la discipline dans ce fait privé et refusa de sévir. Son successeur agit autrement et le mit en disponibilité. Ce fut un *tolle* unanime dans l'armée contre un tel ostracisme. Galliffet lui-même intervint et publia sur le disgracié des articles très élogieux. Sous la poussée de ce mouvement, le général fut rendu à l'activité le 30 décembre de la même année et nommé au commandement de la 39^e brigade à Cherbourg. C'est là qu'il devait succomber sous les coups répétés de ses adversaires.

Une œuvre scolaire très laïque faisait distribuer chez les particuliers une circulaire demandant de vieux vêtements pour les enfants, afin, disait-on dans ce papier, de les empêcher de désertier l'école et pour cela de

leur donner tous les moyens de la fréquenter. Le général trouva, un matin du mois de mars 1904, cette pièce sur son bureau; il la lut et écrivit en marge cette phrase qui devait être sa condamnation: "*Il fallait laisser les enfants à ceux qui savaient en prendre soin.*" Un domestique remit par maladresse la circulaire annotée à l'employé qui revenait chercher la réponse. Elle alla jusqu'au ministère.

Le 6 mars, le général était mandé télégraphiquement à Paris. Là, n'ayant pas l'habitude de fuir les responsabilités, il déclara tout net avoir annoté la circulaire, parce que c'était son droit. "Ah! général, lui dit le ministre, vous valez mieux que moi; vous êtes bien heureux de croire, d'avoir la foi ... Mais vous "... Nous passons les autres détails.

Par un décret du 8 mars, il était relevé de ses fonctions. Il se retira alors à Saint-Brieuc où l'atteignit la limite d'âge le 12 mars 1909. Cinq longues années d'inactivité lui firent expier le blâme que sa conviction de chrétien ne lui avait pas permis de taire. Si nous ajoutons que le général n'avait pas une grosse fortune, mais une famille de huit enfants à entretenir, on comprendra combien sa peine fut cruelle.

Eh bien! on ne put surprendre sur ses lèvres le moindre murmure, la plus petite récrimination. Il garda le calme, la sérénité d'âme; il but son calice d'amertume avec la plus entière résignation, avec amour, adorant en secret les desseins de la divine Providence qui permettait de telles épreuves. Il ne maudissait pas celui qui l'avait frappé, il le plaignait. Sa confiance en Dieu était admirable, inébranlable. Quel caractère et quelle grandeur d'âme! On ne la trouve si complète que dans les saints.

Il mourut le 27 mars 1910, au soir de la fête de Pâques, "comme si Dieu avait voulu prouver que son serviteur de prédilection ressuscitait dans la vie éternelle."

“ Nous l'enterrerons, — écrivait le général Cherfils, brillant chef de cavalerie — sans fleurs ni couronnes, sans paroles ni honneurs, avec des prières, avec le sanglot douloureux de la cavalerie entière pleurant le plus grand de ses chefs. Mais là-haut, dans le sein de Dieu où il arrive, Saint Georges, casqué d'or, le reçoit au seuil du paradis et le salue de son épée flamboyante, en le reconnaissant pour le meilleur des siens. ”

La vie et la mort du général comte Yves de Geslin de Bourgogne resteront en exemples de dévouement à la cause de Dieu et de la Patrie, servis avec grandeur d'âme.

P. N.



Ce qu'on pense du T.-O.

Une Époque

« Ce qui assurait le règne de la liberté au Moyen-âge, c'était le caractère viril des institutions et des hommes. Dans la vie publique comme dans la vie privée, dans le monde comme dans le cloître, ce qui éclate surtout, c'est la force, c'est la grandeur d'âme. Ce qui abonde, ce sont les grands caractères. » Donnez au monde pour maîtres et pour modèles des hommes purs, dévoués, énergiques, humbles dans la foi, dociles au devoir, mais intrépides, incapables de mollesse, en un mot de vrais hommes, et le monde sera toujours sauvé par eux, du moins attentif à leur voix, enflammé par leurs leçons entraîné par leurs exemples. Le Moyen âge, par les institutions franciscaines, a produit des hommes de cette trempe. Qu'on étudie ces hommes ! qu'on refasse ces hommes. C'est le Tiers-Ordre qui les a faits.

MONTALEMBERT.



LA MEILLEURE PRIERE

La meilleure prière est celle que ta lèvre ne peut point définir, mais laisse s'envoler sans formule ni mots... à l'heure où Dieu te sèvre de la ferveur sentie et semble t'exiler...

Quand le ciel est d'airain, que ton pauvre cœur saigne à la porte, meurtri des coups qu'il a heurtés..., sans plaintes ni rancœurs adore, car le règne de la Justice abrège alors ses jours comptés.

La meilleure prière est celle que tu pleures quand l'angoisse en ton sein étouffe tout désir : sans larmes ni sanglots, attends que sonne l'heure où, de te consoler, Dieu prendra le plaisir...

Alors que, seule en toi, la Foi se lève et chante son hymne triomphal, dans le rythme enchâssé, mais sans voix ni clameurs..., ta pensée indigente pousse à travers la nue un appel exaucé...

Du fond de ton néant et des ombres funèbres, plus haut que la splendeur, plus haut que les ténèbres où grandit ton amour par l'espoir exalté... monte, pauvre âme, monte à l'obscur clarté qu'habite Dieu, ce Dieu caché que tu célèbres : ta prière est un cri de gloire à sa bonté.

FL. N-V.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

L'ARRIVÉE du nouveau Commissaire Provincial donnait au Père de la Ribourde plus de liberté pour suivre l'impulsion qui le portait vers les missions. Son zèle ne tarda pas à trouver une occasion favorable pour se déployer. Après l'Ile-Percée, mais durant la même année 1673, une nouvelle mission fut fondée sur le lac Ontario ; elle fut ouverte par l'établissement du fort de Catarakoui, appelé aussi dans la suite Fort Frontenac, du nom de son premier fondateur. Cette mission échut en partage au Père Gabriel de la Ribourde.

« La construction d'un fort sur le lac Ontario, écrit M. Lorin, préoccupa Frontenac dès son arrivée au Canada. Déjà Courcelles avait désigné l'emplacement de la future station et des raisons d'ordre politique et commercial en rendaient l'établissement prochain très nécessaire. » (1) On trouve l'explication de ces raisons d'ordre politique et commercial dans divers documents du temps. Talon en avait parlé plusieurs fois pour expliquer la nécessité d'un fort sur le lac Ontario, (2) et Frontenac, cherchant à faire agréer

(1) *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895. P. 77.

(2) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. 1er, pp. 82, 85.

son projet par le ministre du roi, Colbert, s'appuyait sur les mêmes motifs devenus plus urgents. On remarquait que les Iroquois devenaient trop remuants et qu'ils travaillaient, excités, pensait-on, par les Hollandais et les Anglais, à faire alliance avec les Outaouais et à diriger vers la Nouvelle-York le commerce des fourrures, si abondant dans les pays d'en haut. (1) Le danger était sérieux. Frontenac sut non seulement le parer, mais encore il parvint à mettre en échec chez les Iroquois eux-mêmes l'influence des colonies rivales.

Pour accomplir son œuvre, il chargea Robert Cavelier de la Salle d'aller visiter les Iroquois et de les inviter à rencontrer Onontio (nom du gouverneur chez les sauvages), sur les bords du lac Ontario. Pendant ce temps Frontenac prépara son expédition ; nous n'avons pas à raconter par le détail comment elle s'accomplit. Disons seulement que le gouverneur général n'oublia rien de ce qui pouvait impressionner davantage les Iroquois.

La rencontre eut lieu sur la rive nord du lac, près d'une rivière appelée Catarakoui. Et tandis que d'une part entre les Iroquois et Frontenac les pourparlers étaient commencés, d'autre part les ouvriers et les soldats, amenés par le gouverneur, se mettaient à l'ouvrage, et, avec une célérité extraordinaire, construisaient en bois le fort de Catarakoui, sans causer de mécontentement parmi les Iroquois. Frontenac avait triomphé de ces sauvages en éblouissant leurs yeux par un appareil militaire très imposant, en charmant leur vanité par ses bons procédés, ses manières aimables, les honneurs qu'il fit à la plupart des chefs et des principaux des Cinq-Nations, en captivant leur esprit par des discours prononcés selon le goût et les habitudes de ses auditeurs. Aussi, comme l'a fort justement remarqué M. Lorin : " Ce voyage du lac Ontario nous offre un exemple des plus remarquables de l'art avec lequel Frontenac traitait la politique indigène ; il calmait les défiances anciennes, et

(1) Cf. en particulier Margry. *Mémoires et documents inédits*, vol. 1er, p. 195.

se présentait aux sauvages si bien entouré, si persuasif et savamment familier tout ensemble, qu'il commandait aussitôt un respect voisin de l'affection. " (1)

L'emplacement du fort "était très heureusement choisi : en amont des Mille-Iles entre lesquelles se précipitent les eaux resserrées du lac, une péninsule s'avance, dans laquelle se creuse une baie profonde ; c'est au bord de cette baie que Frontenac jeta les fondements de son fort ; c'est là qu'aujourd'hui s'élève la grande ville de Kingston. " (2)

Frontenac, arrivé à Catarakoui le 12 juillet 1673, en repartit le 27 du même mois, laissant au fort une garnison et des ouvriers pour continuer les travaux. (3) Dans cette expédition, Frontenac se fit-il accompagner d'un aumônier ? Son prédécesseur, M. de Courcelles, qui lui aussi avait fait un voyage au lac Ontario dans l'été de 1671, avait eu un aumônier militaire dans la personne de M. Dollier de Casson, Sulpicien. (4)

D'après plusieurs écrivains, l'abbé Ferland, B. Sulte et le P. de Rochemonteix, il faudrait conclure qu'un aumônier, et nul autre que le Père de la Ribourde, accompagna l'expédition de Frontenac, et qu'il resta au fort au départ de Frontenac. Voici le texte de ces auteurs. Ferland dit, qu'avant de quitter le fort, Frontenac "lui donna pour aumônier le Père Gabriel de la Ribourde, Récollet. " (5) M. Sulte écrit : "On laissa dans le poste des marchandises de traite, une petite garnison, des munitions de guerre, et un aumônier, le Père Gabriel de la Ribourde, Récollet. " (6) Le Père de Rochemonteix affirme que Frontenac "laissa (au fort) à son départ pour Québec, une petite garnison, des munitions de guerre et

(1) *Le Comte de Frontenac*, p. 83.

(2) Lorin, *Le Comte de Frontenac*, p. 97.

(3) Relation du voyage de Frontenac, Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. 1er, de la page 195 à la page 238.

(4) Margry, *Mémoires*, etc., vol. 1er, p. 183.

(5) *Cours d'histoire du Canada*, vol. II^e, p. 94.

(6) *Histoire des Canadiens-Français*, vol. V^e, p. 35.

un aumônier, le P. Gabriel de la Ribourde, Récollet. " (1) Nous ne demanderions pas mieux que de donner avec ces auteurs au Père de la Ribourde l'honneur d'avoir pris part à l'expédition de Frontenac ; mais il faut avant tout sauvegarder la vérité, que nous allons tâcher de déterminer.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Un Evêque tertiaire

Le chanoine de Gibergues, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris, a été élevé au siège épiscopal de Valence : ce nouvel évêque est un véritable apôtre.

Après son ordination (1881), M. l'abbé de Gibergues passa deux ans à Rome, à la Procure de Saint-Sulpice, et en revint en 1883 pour être vicaire à Notre-Dame d'Auteuil pendant un an, puis à Saint-François-Xavier, de 1884 à 1887. En septembre 1887, il était nommé secrétaire particulier de Mgr Richard, archevêque de Paris. Il recevait aussi la mosette de chanoine honoraire. Le 18 février 1889, il devenait sous-directeur des Œuvres diocésaines. Enfin, en 1890, il était missionnaire diocésain et supérieur des missionnaires.

Il a publié chez Lethielleux tout une série d'ouvrages pleins de piété et d'esprit apostolique, qui sont connus de tout le monde. Il a aussi prêché d'innombrables missions dans le diocèse de Paris et au delà de ses limites. Il avait fondé, à l'église Saint-Philippe

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle.* vol. III, p. 65.

du-Roule, la « retraite des hommes du monde », qu'il prêcha pendant plusieurs années avec grand succès. Depuis deux ans seulement il fut remplacé dans ce ministère par M. l'abbé Thellier de Poncheville. Il donna aussi de nombreuses retraites pastorales, toujours très appréciées.

Le diocèse de Valence est heureux de recevoir un pasteur aussi zélé et dévoué aux âmes.

Voilà ce que disent les journaux, mais ce qu'il n'ont pas dit encore, c'est que Mgr de Gibergues est fils de Saint-François par le Tiers-Ordre. Il est en effet Tertiaire, et un fervent et vrai Tertiaire, aimant et faisant aimer son séraphique Père. Il a été reçu au Tiers-Ordre en 1881, à Rome, à l'Ara-Coeli, alors résidence du Ministre Général des Franciscains. Il était supérieur de la Fraternité sacerdotale de Paris.

Revenu en France, et chargé des Œuvres diocésaines des missions déjà existantes ou à créer, M. l'abbé de Gibergues comprit de quel secours pourrait être, pour lui et pour ses Œuvres, le Tiers-Ordre avec les grâces et les moyens de sanctification qu'il apporte avec lui. Aussi il commença par fonder une Fraternité dans laquelle il fit entrer les âmes généreuses et de bonne volonté qui s'offrirent pour l'aider. C'est ainsi que la Fraternité du Sacré-Cœur, dans laquelle ont été reçus plus de trois cents Tertiaires, est devenue la racine d'un grand arbre, aux rameaux multiples, sous lequel s'abritent de magnifiques et prospères œuvres d'apostolat, qui font l'admiration de tous ceux qui les connaissent.

Mgr de Gibergues sait reconnaître les services qui lui ont été rendus par le Tiers-Ordre, parce qu'il a su les apprécier.

En quittant sa Fraternité, il en emporta le souvenir ému et reconnaissant. Le Sacré-Cœur, dans ses armes, en la lui rappelant, lui redira tout le bien qu'il a fait par elle et aussi le souvenir et l'affection de tous ceux qui, ayant participé à ses œuvres ou profité de leur utilité, le voient s'éloigner avec regret. Tous les Tertiaires demanderont au bon Dieu de bénir l'épiscopat de leur Frère en Saint François, et ils prieront pour lui.

Nouvel Oratorio du P. Hartmann

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler de cet artiste de grand talent, actuellement le meilleur musicien de notre Ordre

et qui mérite d'être appelé le rénovateur de l'Oratorio. Voici qu'il vient d'ajouter à la liste de ses beaux drames sacrés, le poème de triomphe de l'âme chrétienne chantant les bienfaits de Dieu. C'est un nouvel oratorio, *Te Deum*, dont le livret est de Mgr Giacomo Ghezzi, franciscain, évêque d'Orte. Il comprend trois parties : la Création, la Rédemption, et la Glorification. Le P. Hartmann appelle lui-même cet Oratorio : la plus vaste de ses œuvres.

Une belle œuvre

Les tertiaires de Pau savent que, pas plus que la Foi, le Tiers-Ordre ne se comprend sans les œuvres. Et l'une de leurs œuvres privilégiées s'adresse à tout un peuple d'enfants en qui il est si important de surveiller les impressions premières, de 3 à 6 ans, impressions qui auroit plus tard une influence profonde sur leurs idées et sur leur caractère. De plus, ces tout-petits appartiennent en général à de pauvres familles. Ils rappellent aux enfants de Saint François Celui dont le Séraphique Père disait : « Aimons le cher Enfant de Bethléem. »

Aussi ont-ils fondé une GARDERIE. C'est leur œuvre. Et le dimanche 31 décembre, les tertiaires de Pau assistaient à une charmante fête d'enfants. Ils étaient 80 environ, ces chers petites. Il n'est pas trop de dire qu'ils ont émerveillé leurs bienfaiteurs et leurs bienfaitrices ainsi que les nombreux parents accourus à la représentation, par leurs chants, leurs dialogues variés, et leurs évolutions diverses exécutées avec un entrain et un naturel qui font honneur à leur gardienne dévouée. La fête s'est terminée par la distribution de bonbons, de jouets et d'objets de toilette suspendus à trois arbres de Noël aériens qui avaient plutôt la forme de lustres.

Quelles joies donne la charité !

A Saint Pargoire

La population de Saint-Pargoire (Hérault, France) vient de réunir les fonds nécessaires pour acquérir au nom du curé de la paroisse la maison qu'il occupait comme locataire depuis que la persécution l'avait chassé de son presbytère.

Saint Pargoire — nos lecteurs peuvent s'en souvenir — est une

des paroisses où le curé a fait du Tiers-Ordre la base de son action populaire, et du Discrétoire de la Fraternité son bras droit.

Nouvelle revue franciscaine

NOUS sommes heureux de souhaiter bon accueil et favorable succès à LA NACELLE DE SAINT FRANÇOIS, bulletin mensuel du T.-O. franciscain pour la Corse. Publié avant la persécution religieuse par les Pères Franciscains de cette île, le bulletin avait dû cesser de paraître à cause de leur dispersion : mais sa nécessité se faisait sentir de jour en jour davantage, et les supérieurs ont résolu de le rendre à l'existence. Sous une toilette nouvelle mais avec le même objet, la Nacelle revient à flot. Elle est appelée à faire grand bien parmi les Tertiaires de la Corse. La REVUE DU TIERS-ORDRE lui offre fraternellement ses vœux de prospérité.

Nonce du Pape et tertiaire

LE Nonce apostolique du Chili a fait dernièrement sa profession dans le T.-O. de Saint François. La cérémonie eut lieu dans l'église des Frères Mineurs de Santiago. L'illustre prélat a prononcé la formule du cérémonial avec un accent de piété profonde, qui dénotait assez l'importance qu'il attachait à cet acte solennel, et la joie qu'il éprouvait d'appartenir à la famille de Saint François.

Une femme de lettres espagnole

UNE femme de grand talent qui s'occupe spécialement de sociologie, Madame Marie de Etcharri, écrit au sujet de sa prise d'habit : " C'est pour moi une fête mémorable. Un sentiment de profonde gratitude s'empara de mon âme lorsque je reçus le scapulaire et le cordon de Saint François. Dieu a daigné ainsi m'accorder une grâce signalée. Je m'efforcerai de m'en rendre digne. Je le lui ai promis. Qu'il me soit donné de travailler encore pour que je puisse faire connaître davantage et propager de plus en plus le T.-O. " Il est consolant de voir de nobles âmes apprécier ainsi la vocation au T.-O. (Voix Franciscaine)

CANADA

Une œuvre antonienne

SAINTE Antoine de Padoue a, dans la région du Saguenay, un ardent promoteur de son culte, dont le zèle d'ailleurs a été, et très souvent, ravivé par des faveurs vraiment extraordinaires du Grand Thaumaturge. M. l'abbé E. DeLamarre, de Chicoutimi, vient d'entreprendre et de placer sous la protection de Saint Antoine une œuvre qui ne le cède en rien à ses aînées en hardiesse et en utilité générale : c'est une œuvre destinée à pourvoir au recrutement du clergé diocésain.

Dans un pays chrétien comme l'est encore le nôtre, le manque de prêtres ne peut provenir du manque de vocations, mais du manque de culture des vocations que le Bon Dieu répand toujours parmi son peuple dans la mesure des besoins de ce même peuple. Voilà ce que s'est dit, avec raison, M. DeLamarre, et s'appuyant comme toujours sur Saint Antoine, il vient de lancer L'ŒUVRE DU PETIT SEMINARISTE, dont le but est précisément de procurer aux jeunes gens la possibilité de suivre leur vocation.

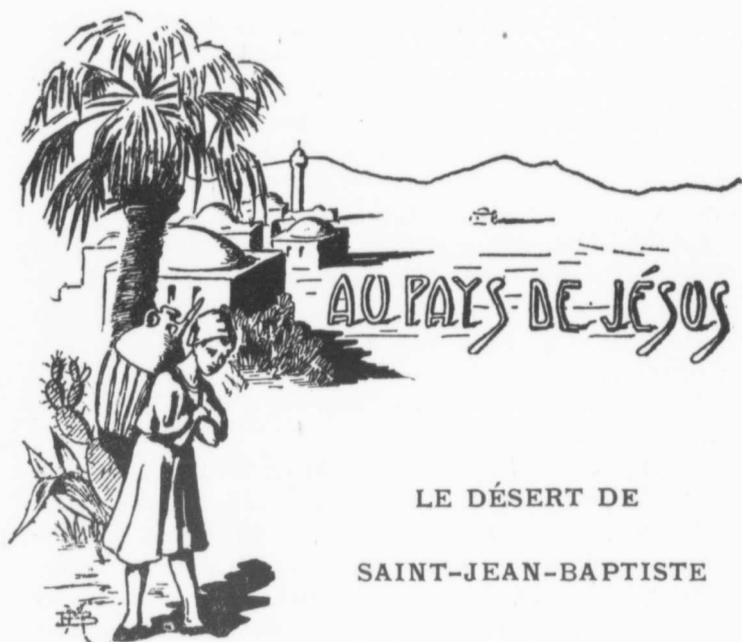
Hautement approuvée par Mgr. de Chicoutimi, cette belle et si nécessaire fondation, nous en avons la confiance, va prospérer comme tout ce que son promoteur a entrepris sous la protection de Saint Antoine.

Montréal — Fraternité N.-D. des Anges

DANS le courant du mois de mars la Fraternité N.-D. des Anges a procédé aux élections de son Discrétoire. Voici la composition du nouveau conseil :

Supérieure : Mde J. O. Turgeon. Assitante et Trésorière : Mde V. Puzé. Assistante-Trésorière : Mlle Elia Thibault. Maîtresse des novices : Mlle H. Lanctôt. Assistante : Mde A. Martin. Secrétaire : Mlle A Dorval. Discrètes : Mdes Vandanager, Jos. Viger, Ls. Roch Valiquette, Jos. Marchand Jos. Boucher, Dr H. Campeau, M. Robert, Jos. Perron.

Mdes Pichette, Larose et Drouin continueront à faire partie du Discrétoire à titre de fondatrices.



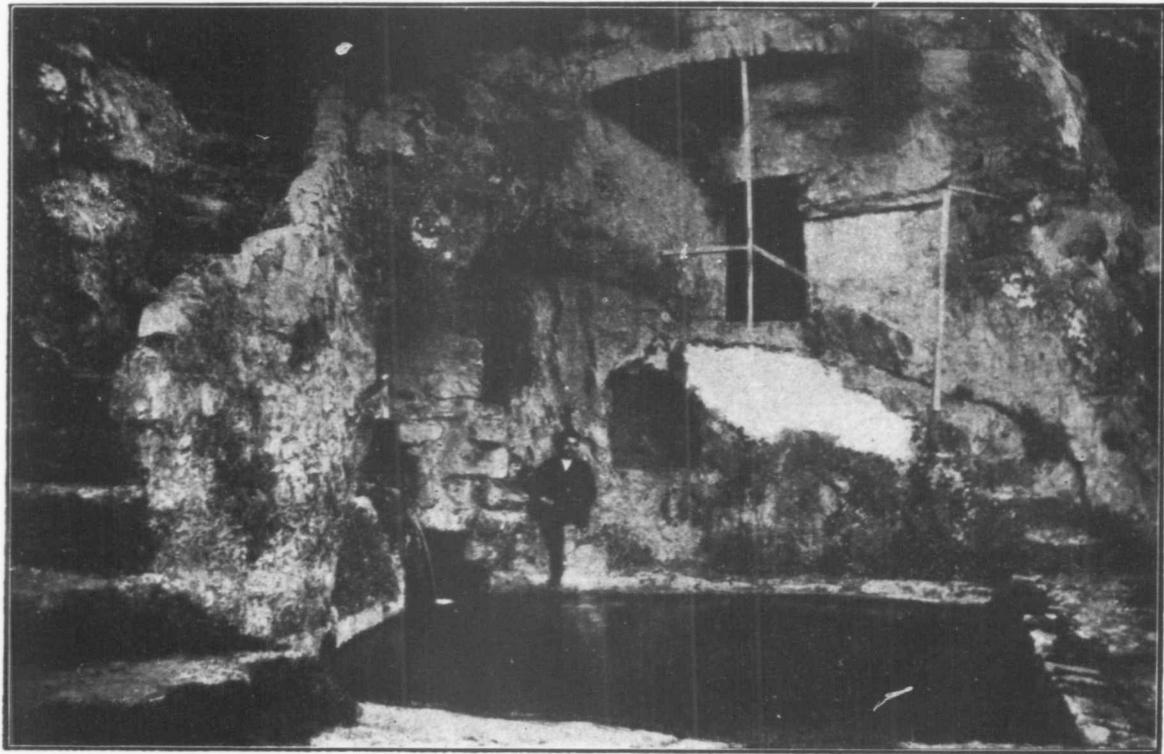
LE DÉSERT DE
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Pour soustraire Jean-Baptiste à la cruauté des émissaires qu'Hérode avait envoyés massacrer les enfants de Bethléem et des environs. Elisabeth, sa mère, le porta au désert. " Or, dit Saint Luc, (1, 80,) l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeura dans le désert jusqu'au jour de sa manifestation devant Israël. "

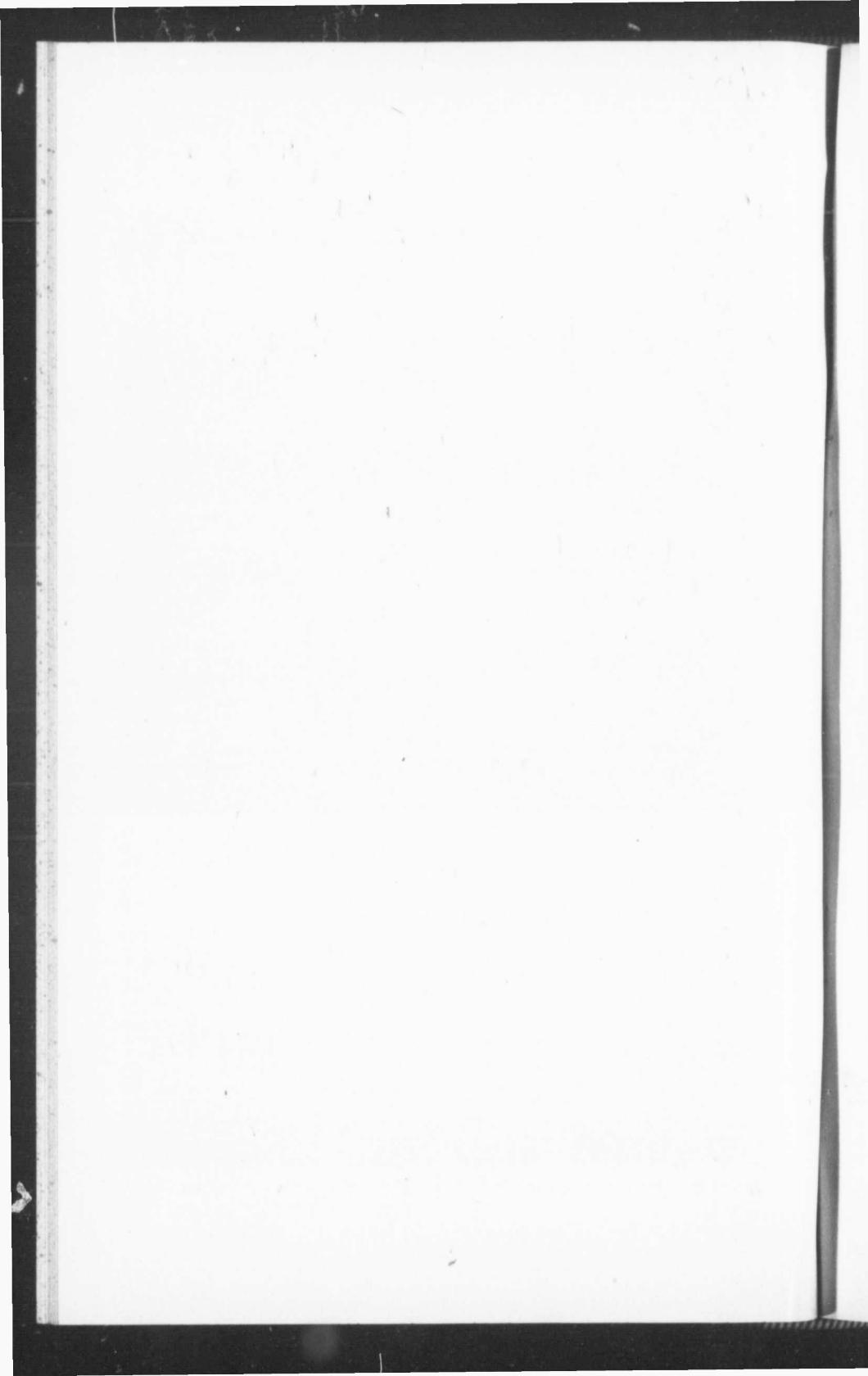
Ce désert, nous ne devons pas nous le figurer comme une contrée aride et stérile, sans feuillage ni verdure, inhabitable et inaccessible. Non. Dans le langage oriental, le mot *désert*, est en effet, synonyme de lieu solitaire, et c'est dans ce sens seul qu'on doit prendre le *premier* (1) désert du fils de Zacharie.

La tradition montre ce désert à l'ouest de Jérusalem,

(1) Ce premier désert, il ne faut pas le confondre avec celui dont Saint Luc parle ailleurs, III, 2 : « La voix de Dieu se fit entendre à Jean, fils de Zacharie dans le désert. » Ce second désert est le désert de Judée, ceinture de landes et de collines dénudées, ravinées, déchirées par mille précipices et qui descendent à pic vers la vallée du Jourdain et de la Mer Morte.



LA GROTTÉ DE SAINT JEAN, AU DÉSERT



dans un endroit retiré à environ une heure et quart d'*Aïn-Karem* (1), sur le flanc méridional d'une large et profonde vallée qui séparait la tribu de Juda de celle de Benjamin.

Voici la description que nous fait de ces lieux vénérables, un pèlerin du seizième siècle, Jean Zuallard : " Arrivés là
" par des chemins mauvais et dangereux, nous éprouvâmes
" une grande joie de voir la retraite austère et en même
" temps charmante à nos yeux, où cet Homme vécut de
" si longues années, bien qu'à présent il n'y ait plus autant
" d'arbres qu'il y en avait, paraît-il, au temps passé
" Le lieu est sauvage, inculte, inégal et éloigné de toute
" habitation humaine.

" L'autre ou la grotte qui lui servit de demeure et qui
" est mentionnée dans l'hymne que chante l'Eglise : *Antra*
" *deserti, teneris sub annis, etc.*, est creusée par la nature
" dans le rocher sur le flanc de la montagne couverte
" d'arbrisseaux, qui ressemble en réalité plutôt à un précipice ou à un abîme, si l'on considère la profondeur de
" la vallée d'en face. La grotte est assez grande à l'intérieur, et au fond existe une saillie, en forme d'autel, où
" dormait le saint.

" L'accès en est très difficile et l'entrée est étroite. Tout
" auprès coule une source d'une eau très bonne qu'on
" peut recueillir en deux endroits en haut et en bas. En
" ce lieu, il y eut une église et un petit monastère dont on
" ne voit plus que quelques pans de murs disloqués."

De nos jours, on arrive plus facilement qu'autrefois à la Grotte de Saint Jean-Baptiste. Près des ruines de l'ancien monastère, on rencontre (2) une petite grotte en forme de bassin dans lequel se déverse une source d'eau délicieuse appelée *Aïn-el-Habis*, Fontaine de l'Ermite. De là, (*voir la gravure*) un escalier de douze marches taillées dans le

(1) Lieu de la naissance de Saint Jean-Baptiste.

(2) Cfr. R. P. Barnabé, O. F. M., *Guide de Terre-Sainte*, 1907 ; — *La Patrie de Saint Jean-Baptiste*, 1904 ; Paris, Picard et fils, éditeurs.

roc descend à une piscine en maçonnerie, à l'ouest de laquelle un petit escalier monte à l'entrée de la *Grotte de Saint Jean*, fermée par une grille en fer.

L'entrée s'ouvre au Nord-Est, et une ouverture, pratiquée dans la paroi Nord-Ouest, sert de fenêtre. Au fond de la grotte sur le banc rocheux qui servait, dit-on, de couche au solitaire, on peut dresser un autel et célébrer la sainte messe.

Depuis un demi-siècle environ, ce sanctuaire a été acquis par le patriarcat latin de Jérusalem. C'est un des rares sanctuaires qui ne soient pas confiés à la garde des Frères-Mineurs. Tous les ans cependant, la veille de la fête de Saint Jean-Baptiste, dès deux ou trois heures du matin, la communauté du couvent franciscain d'*Aïn-Karem* va en pèlerinage à la Grotte de Saint Jean au désert. De nombreux pèlerins, indigènes ou étrangers, les y accompagnent, heureux d'entendre la Sainte Messe et de communier dans les lieux sanctifiés durant trente ans par la vie pénitente du saint Précurseur.

ABOUTA FRANCIS



Ce qu'on pense du T.-O.

L'œuvre du T=O

Par la sainteté de ses membres, l'Ordre franciscain a été un puissant moyen de salut.

Il a été aussi un candélabre qui a illuminé le monde entier. Dieu a visiblement coopéré à cette œuvre par les miracles qu'il a faits, montrant ainsi qu'elle était bien la sienne. Le Pape Grégoire IX parlait en prophète lorsqu'il disait : « François, chef illustre sorti du cœur du Christ forme une ligue universelle : le Tiers-Ordre, pour combattre le septième dragon. »

Et ce Tiers-Ordre est aujourd'hui la Ligue par excellence pour combattre le dragon de la Franc-Maçonnerie.

La récolte des patates



OE Ménard, dit Laframboise, hocha la tête d'un air découragé. Le temps avait reviré à la pluie. Après deux petites heures d'espérance, de nouveau il fallait trembler pour la récolte des patates.

Joe Laframboise, Tit Joe dans l'intimité, pour le distinguer de son père, de son grand oncle, de trois de ses cousins qui portaient tous le nom de Joe, était un gros propriétaire de la paroisse de Saint A..., dans le comté de Portneuf. Il avait eu ses bonnes années, mais depuis quelque temps la malchance semblait le poursuivre. Quand il mettait sa terre en blé, le soleil la desséchait ; quand il la mettait en patates, la pluie n'arrêtait plus. Or, sa terre — une des meilleures du comté, au dire des connaisseurs — était plus noire et lourde qu'elles n'ont coutume de l'être dans le district. Elle aurait donné n'importe quoi, mais en patates, trop de pluie lui était nuisible. Disons aussi que Tit Joe était, malgré ses quarante-cinq ans tous passés sur la ferme, un peu aventureux, un peu enclin à faire sa tête, à ne pas faire beaucoup de cas des avis de ses anciens. Il avait toujours été de même, et ce n'est pas avec l'âge qu'on se déshabitude de l'indépendance. Surtout maintenant qu'il était comme le patriarche d'une véritable tribu, et qu'il voyait ses grands garçons plier devant lui comme des enfants, il aimait mieux se rappeler les années où il avait eu raison contre tout le monde, que ses années d'insuccès.

..*

Mais cette année, sûrement, ce n'était pas drôle. Si la pluie n'arrêtait pas, ses patates pourraient en terre. Et ce serait encore une année de perdue, la troisième.

On a beau valoir soixante mille piastres, trois années perdues se font toujours sentir.

Debout sur la galerie qui entourait sa maison, Tit Joe regardait avec mélancolie et un commencement de découragement le ciel plein d'eau, *pourri*, qui pouvait ainsi s'égoutter quinze jours durant avant de sécher. Et puis quoi faire ? Dire au Bon Dieu : QUE VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE !

"Tit Joe, dit soudain auprès de lui, sa femme qui l'était venue rejoindre, nous allons faire une neuvaine à Saint Antoine, nous ne pouvons pas perdre encore cette année notre récolte de patates. Le Bon Dieu ne peut pas vouloir cela."

Chose étrange, mais bien humaine, Tit Joe, dont la la foi n'aurait pas eu un murmure contre la divine Providence si la récolte avait été perdue, Tit Joe ne croyait que médiocrement à l'efficacité d'une neuvaine. Comme malheureusement beaucoup de chrétiens, sans douter théoriquement de la puissance de la prière, ni de la parole de Celui qui nous a dit : "Demandez et vous recevrez", il n'avait pas dans la prière et la promesse divine cette confiance qui obtient l'accomplissement de nos désirs.

Cependant il consentit à la proposition de sa femme. Toute la maisonnée fit la neuvaine. Et même on plaça dans le champ menacé la statue du bon saint.

Mon histoire s'arrête ici, la suite, vous la devinez...

"La pluie cessa et la récolte fut sauvée ?..

— Comme de raison."

Pour récit fidèle :

V.-M. B.



JE regarde comme plus considérable de conserver les biens accordés par le Seigneur que de les acquérir. Celui qui sait acquérir et ne sait pas conserver ne s'enrichira jamais ; mais savoir conserver et ne savoir pas acquérir n'est pas non plus une qualité bien considérable.

B. Égide Ass.



Le Bon Frère Didace

Saint Rémy. L'été dernier, mon frère fit une chute très grave dans laquelle il se fractura la jambe. Aucun soin, aucun traitement ne put lui procurer de soulagement. Nous nous attendions tous à le voir rester infirme pour la vie. Dans un voyage que je fis à Québec, une personne en qui j'ai grande confiance me parla du bon Frère Didace, et m'étant munie de quelques images du thaumaturge Franciscain, la pensée me vint d'en appliquer une sur le mal de mon frère. A la grande surprise de toute la famille, au bout de deux jours tout mal avait disparu, il ne restait aucune cicatrice. Aussi nous désirons faire publier cette grâce pour l'honneur du Bon Frère Didace.

Manchester. (N. H.) Après avoir lu la *Vie* du Bon Frère Didace je promis d'écrire à son honneur si, pendant une neuvaine que je commençai immédiatement, mon père malade du rhumatisme depuis un an, obtenait un soulagement. Il a pu reprendre son travail. Reconnaissance. A. B.

Saint Maurice : Guérison obtenue. G. L.

Lévis. Guérison obtenue. Z. N. Nov. 1911.

Québec. Opération évitée. E. S. Fév. 1911.

St. F. de V. Guérison d'un père de famille adonné à la boisson. Abonné.



DIEU étant prêt à nous donner tout ce qu'il nous faut, nous devons toujours le prier avec une entière confiance. Dieu attend que nous lui demandions, et même il nous excite à implorer son secours.

Saint Pascal Baylon.



ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, EDITEUR, RUE CASSETTE 15. PARIS.

Vie de M^{sr} d'Hulst, par M^{sr} Alfred BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris. *tome I^{er}* In-8° écu. 582 pages, avec portrait : 5 fr.

Personne n'était plus qualifié, pour écrire la vie de celui que Mgr. Baunard a nommé le premier prêtre de France, que son successeur à l'Institut Catholique de Paris, son intime durant treize années, Mgr Baudrillard. La connaissance approfondie qu'il a de plus prise de son sujet par un commerce de quinze années avec les documents, son talent d'historien et la noblesse de la figure qu'il dessine, nous assurent de la puissance de l'œuvre entreprise. Mgr. d'Hulst a incarné en soi une période de l'histoire de l'Eglise de France, et le récit de sa vie est plein d'enseignements.

En etiens sur l'Eucharistie, par M le Chanoine DE GIBERGUES, évêque nommé de Valence. In-18 jésus. 1 fr. 50

Nous souhaitons à ce nouvel ouvrage du zélé missionnaire à qui le Souverain Pontife vient de confier le diocèse de Valence, l'apostolique succès de ses aînés.

L'Eucharistie considérée en elle-même, dans ses ineffables mystères d'amour et de vie, et dans ses rapports avec nos joies et nos épreuves, avec la famille et le monde, avec les pauvres et la société : tel est le sujet de ce pieux et bel ouvrage. Vraie mine d'or, à laquelle les Amis de l'Eucharistie viendront s'enrichir de surnaturels trésors !

Frédéric Ozanam, d'après sa correspondance. par Mgr BAU.

NARD, recteur honoraire de l'Université Catholique de Lille. In-8 écu, 610 pages, avec portraits. 5 fr.

Dans son dernier ouvrage, *LE VIEILLARD*, l'infatigable octogénaire qu'est Mgr. Baunard annonçait qu'il travaillait à une vie de F. Ozanam. Cette vie était impatientement attendue des amis de l'écrivain et des amis du héros. Car l'histoire d'Ozanam restait à faire. Aujourd'hui elle est faite et d'une façon définitive. L'existence courte mais si bien remplie du vaillant et savant chrétien que fut F. Ozanam apparaît en ce livre dans sa pleine valeur morale et apologétique. Ajoutons qu'il nous aurait semblé bon de voir le Tertiaire qu'est Mgr Baunard ne point passer sous silence ce que le Tertiaire Ozanam reconnaissait lui-même devoir au T.-O.

Traité de la Paix de l'Âme, (source du *Combat spirituel*), par le P. Jean DE BONILLA. Nouvelle traduction française par le P. Ubald D'ALENÇON. In-18 raisin. o fr. 60

« Si ce *Traité de la Paix*, disait un vieil et naïf éditeur, est petit en papier, il est gros en mérite ; il a de la substance et de l'efficacité, s'il a peu d'épaisseur et de paroles ; s'il promet peu il procure cependant une aide puissante, et indique pour monter au ciel une voie qui n'est ni longue, ni dangereuse, ni rude. »

« Ce *Traité*, ajoute un autre auteur, offre une lecture à la fois attrayante et solide. C'est un recueil de conseils propres à faciliter le progrès dans la vie spirituelle, exprimés en un style d'une naïveté charmante. On y respire le calme d'une dévotion sereine, sans trouble, pleine de confiance et d'abandon. »

BLOUD ET C^{ie}, ÉDITEURS, 7, PLACE SAINT-SULPICE. PARIS (VIe).

Lettres à un Etudiant sur la Sainte Eucharistie, par L. LABAUCHE, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Paru d'abord en articles dans la Revue d'Apologétique (déc. 1910 à oct. 1911) ce livre est une petite somme eucharistique destinée à combattre les doctrines modernistes. L'occasion de ces lettres fut la demande faite au savant auteur des *Leçons de Théologie dogmatique*, par un groupe d'étudiants, d'une exposition du dogme de l'Eucharistie qui fût à leur portée et répondît à leurs besoins. Le fruit de ces lettres fut tel que l'auteur fut invité à les réunir en volume, dans l'espoir d'atteindre un plus grand nombre d'âmes.

La vie meilleure par la prière, par le P. BADET. 1 vol. in-16.— Prix : 3fr. 50.

Introduire la prière comme un élément essentiel dans la vie humaine, d'ordinaire si terne, si terre-à-terre, si pénible et parfois si coupable, c'est rendre cette vie en tous points meilleure. Telle est l'idée essentielle qui circule à travers ces pages éloquents; sur tous les aspects de la prière, on trouvera dans ce volume des considérations aussi profondes que facilement accessibles, une doctrine très sûre, la matière d'une méditation riche en fruits d'édification et de saines résolutions.

Le Cycle des Hymnes de l'Église, en vers français et les Poèmes religieux des Philippins de Rouen, par Edward MONTIER, 1 vol. in-16 carré.

Souvent on a tenté de faire passer dans la langue française la beauté incommunicable des poésies liturgiques. L'essai de M. MONTIER est un des plus heureux qui soient. Sa traduction est vraiment poétique et vraiment pieuse. C'est assez dire à ceux qui se sont rebutés sur d'autres œuvres.

Collection Science et religion.

No 636 : *Frédéric Ozanam*, par Mgr A. Baudrillard.

La personnalité de F. Ozanam s'impose comme l'une des plus belles et des plus complètes de notre époque. Pour ceux qui n'auraient pas le loisir de lire la Vie que vient d'écrire Mgr Baunard, cette petite mais exacte biographie sera très avantageuse.

No 637 : *Ascétique et mystique*, par le R. P. Jean de la Croix, F. M. Cap.

Avec un nom prédestiné, le R. P. avait publié il y a 4 ou 5 ans dans les *Études Franciscaines*, une série d'articles que l'on retrouve à peine complétés dans cette brochure. On peut regretter que la polémique tienne tant de place dans une œuvre de vulgarisation, d'autant que la victoire est loin d'être assurée à l'une ou l'autre des écoles.

No 635 : *Récit de ma conversion*, par Judas de Cologne : Traduction préface et notes par A. de Gourlet.

Notre temps aime les autobiographies... En voici une, vieille il est vrai de 8 siècles, mais pour ainsi dire toute moderne par l'intérêt : c'est celle d'un Juif converti. Elle garde encore de nos jours sa pleine valeur apologétique.

No 634 : **Preuves de l'immortalité de l'âme**, par Mgr W. SCHNEIDER, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand, par G. GAZAGNOL, du clergé d'Albi.

Aucun siècle, plus que le nôtre, fut-il à la fois si plein d'un mépris affecté pour les mystères de l'*au-delà* et si inquiet de les percer ? Le livre de Mgr Schneider, dont cette brochure est tirée, donne sur ce point sinon la certitude qui nous est refusée, du moins l'enseignement lumineux et apaisant de la doctrine catholique.

Musique : Cantique des créatures ou Cantique du Soleil, de N. P. S. François mis sur une mélodie grégorienne. par l'abbé Rémi THINOT, maître de chœur à la Cathédrale de Reims. Grande édition avec accompagnement d'orgue et couverture en 8 couleurs. Petite édition, texte et mélodie sans accompagnement.

A tous ceux qui se recommanderont, du titre d'enfants de Saint François, les diminutions suivantes seront consenties : l'édition avec accompagnement sera laissée au prix de 2. f. 50. franco, au lieu de 3. f. 50. Pour l'édition, chant seul, qui sera prise plus ordinairement par quantités, voici le tarif spécial des réductions : Pr. 25. ex. 4. f. au lieu de 5. f. franco. Pr. 50. ex. 7. f. 50 — 10. f. — Pr 100 ; ex. — 14. f. 20. f. —

Ceux qui voudront bénéficier de ces remises devront adresser leurs demandes à Mr. Nolleville Lejeune, 4, rue des Fusiliers, REIMS. (Marne.)



Ce qu'on pense du T.-O.

Le salut par le T.-O.

En cette société où l'on ne nous montre que des chercheurs de jouissances effrénées, il est piquant de voir surgir l'austère figure des apôtres de la pénitence, de constater leur popularité et leur action.

Ce contre-courant ne vient pas des hauteurs de la hiérarchie ecclésiastique, il sort des pauvres et humbles disciples de Saint François d'Assise.

THUREAU-DANGIN



NECROLOGIE

II^e Ordre. R. M. Marie du Cœur-Immaculé, née Béland, clarisse canadienne du Monastère de Marseille, décédée à Riva-Ligure (Italie) le 17 avril 1912 à l'âge de 37 ans après 12 ans de vie religieuse.

R. Pierre Janssoone de Ghyvelde, frère aîné du **R. P. Frédéric, O. F. M.**, de la Congrégation des missionnaires, décédé pieusement dans le Seigneur, le 18 mars 1912, aux Indes Anglaises, après quarante-quatre ans d'un laborieux apostolat, à l'âge de quatre-vingts ans. Le zélé missionnaire avait reçu l'habit du Tiers-Ordre des mains de son propre frère à Jérusalem, au retour de ce dernier à la Ville Sainte, après son premier voyage au Canada 1881-1882.

C'est dans la grande ville de Bangalore que le R. Père Pierre, exerça le plus fructueux apostolat. Avant de partir pour l'Extrême-Orient, il avait obtenu à l'Université de France son grade de licencié-ès-lettres, ce qui lui valut, de la part du Gouvernement Anglais, la chaire de Rhétorique au Collège aristocratique, collège qui comptait huit à neuf cents étudiants, avec une rémunération de près de deux mille francs qu'il distribuait à ses chers pauvres. Avec cela, il était chapelain militaire de la garnison de Bangalore, assistant chapelain dans deux hôpitaux, trouvait encore le temps de prêcher des retraites dans les communautés religieuses, et d'administrer une paroisse de quatre mille communiants avec un seul vicaire, ce qu'il fit durant l'espace de vingt ans.

Son frère lui ayant demandé un jour, lors de son pèlerinage en Terre-Sainte, comment il pouvait faire tant de choses à la fois, il lui répondit, avec beaucoup de simplicité: « Père Frédéric, la journée est de vingt-quatre heures. » En soignant les pestiférés, il avait contracté lui-même la terrible maladie, qui a dû le conduire insensiblement au tombeau. La REVUE offre ici ses condoléances au Révérend et bon Père Frédéric.

R. I. P.

Montréal — Fraternité Saint-François. — M. Calixte

Bourgeois, notaire, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 20 Janvier 1912, après 20 ans de profession.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mlle Aurore Forget, en religion Sr. M. de l'Eucharistie, décédée le 19 février 1912 à l'âge de 18 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mlle Angéline Galipeau, en religion Sr. Marguerite, décédée le 12 mars 1912 à l'âge de 19 ans, après 18 mois de profession.

— Mde Augustin Bonin, née Hermine Desmarais, en religion Sr. Sainte Julienne, décédé le 27 mars 1912 à l'âge de 50 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Pierre Parent, née Olive Renaud, âgée de 48 ans.

— Mde Vve François Xavier Lauzon, en religion Sr. Saint François-Xavier décédée le 6 avril 1912, à l'âge de 67 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Hormisdas Brien d.t Durocher, née Alphonsine Bisailon, en religion Sr. Philomène, décédée le 1^{er} avril 1912 à l'âge de 63 ans après 19 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Louis, Roi.** — M. Jos. T. Gariépy, frère Augustin, décédé le 16 mars, après 12 ans de profession.

— M. Cléophas Savariat, frère Joseph, décédé le 9 avril, après 12 ans de profession.

— **Fraternité N.-D. des Anges.** — Mde Dombard Beaudry, née Emma Lamoureux, en religion Sr. Marie Joseph, décédée en mars, à l'âge de 54 ans après 10 ans de profession. Mde Beaudry faisait partie du Discrétoire de la Fraternité.

— Mde Chs. Saint-Denis, en religion Sr. Marie Emma, après 16 ans de profession.

— Mlle Justine Vinet, en religion Sr. Marie Madeleine, à l'âge de 81 ans après 25 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde F.-X. Debien, née Vitaline Forget, en religion Sr. Vitaline, décédée le 16 février, à l'âge de 75 ans après 23 ans de profession.

Québec — Fraternité du Saint Sacrement. — Mlle M. Aurélie Laflamme, en religion Sr. Marguerite de Cortone, décédée le 24 mars, à l'âge de 56 ans après 26 ans de profession.

— Mde Alph. Ledoux, née Elisabeth Auclair, en religion Sr. Sainte Elisabeth, décédée le 10 avril 1912, à l'âge de 67 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Georges Lagacé, née M. Côté, en religion Sr. Saint Georges, décédée le 31 mars, à l'âge de 56 ans, après 15 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde Horace Patry, en religion Sr. Véronique, décédée le 19 avril, à l'âge de 50 ans après 2 ans de profession.

Saint-Alban, Co. Portneuf. — Mde Eug. Marcotte, née R. A. Bertrand, en religion Sr. Sainte Elisabeth de Portugal, décédée le 11 mars, à l'âge de 34 ans après 8 ans de profession.

— Mde Vve Sam. Julien, née Malvina Langlois, en religion Sr. Sainte Claire, décédée le 5 avril, à l'âge de 65 ans après 9 ans de profession.

— Mde Télesph. Bertrand, née Anna Toutan, en religion Sr. Sainte Anne, décédée le 7 avril, à l'âge de 66 ans après 22 ans de profession.

Saint-Angèle de Laval. — Mde Vve Clém. Dubois, née Clara Coulombe, en religion Sr. Saint Elphège, décédée le 31 mars, à l'âge de 46 ans après 10 ans de profession.

Beaumont, P. Q. — Mlle Palmyre Roy, en religion Sr. Sainte Claire, décédée le 15 avril, à l'âge de 41 ans après 5 ans de profession.

Saint-Damase. — Mde Isaac Guillet, née Adeline Jodoin, en religion Sr. Sainte Clothilde, décédée le 24 mars, à l'âge de 77 ans après plusieurs années de profession.

Saint-Agapit, P. Q. — Mde Isaïe Demers, née Sophie Fréchette, en religion Sr. Sainte Marie, décédée le 2 janvier, à l'âge de 72 ans après 31 ans de profession.

— Mde Naz. Demers, née Anna Baron, en religion Sr. Sainte Anastasie, décédée le 20 mars, à l'âge de 44 ans après 22 ans de profession.

— Mlle Aurélie Simonneau, en religion Sr. Sainte Philomène, décédée le 17 mars, à l'âge de 53 ans après 22 ans de profession.

— M. J.-B. Aubin, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 7 mars, à l'âge de 84 ans après 13 ans de profession.

— M. Louis Sévigny, en religion Fr. Louis, décédé le 18 avril, à l'âge de 34 ans après 4 ans de profession.

— M. F.-Xavier Aubin, en religion Fr. Augustin, décédé le 18 avril, à l'âge de 81 ans après 12 ans de profession.

Saint-Hyacinthe, — M. A'p. Casavant, en religion Fr. Joseph, décédé le 25 nov. à l'âge de 63 ans.

— M. Frs. Régis Roy, en religion Fr. Barthélemi, décédé le 26 janvier à l'âge de 80 ans après 14 ans de profession.

— M. Frédéric Burque, en religion Fr. François, décédé le 14 janvier, à l'âge de 18 ans après 2 ans de profession.

— Mde Dam. Trothier, en religion Sr. Sainte Claire, décédée le 2 mars après 2 ans de profession.

— Mde Will. Hogue, en religion Sr. Sainte Elisabeth, décédée le 6 mars après 16 ans de profession.

Saint-Isidore de Laprairie. — M. Norbert Prévost M. D., en religion Fr. Joseph, décédé le 22 mars, à l'âge de 69 ans après 11 ans de profession.

Saint Joseph de Lévis. — Mde André Bissonnette, née Luce Bégin, en religion Sr. Sainte Anne, décédée le 15 avril, à l'âge de 77 ans après 4 ans de profession.

L'Epiphanie. — Mlle M. A. Bourque, décédée en mars.

— Mlle Antoinette Blanchard, décédée le 15 avril.

Louiseville. — Mde Alf. Lupien, née Emma Martin, en religion Sr. Sainte Claire, décédée le 18 février à l'âge de 51 ans après 10 ans de profession.

— Mde F.-X. Noël, née Odile Grimard, en religion Sr. Rose de Lima, décédée le 26 avril, à l'âge de 62 ans après 17 ans de profession.

Stadacona. — Mde Nap. Moisan, en religion Sr. Sainte Rose, décédée le 21 avril, à l'âge de 40 ans après 1 an de profession.

Saint-Raymond. — M. Ed. Plamondon, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 6 novembre, à l'âge de 38 ans après 1 an de profession.

— M. Isidore Paré, décédé le 16 décembre.

— Mlle Marie Déry, en religion Sr. Véronique, décédée le 20 décembre, à l'âge de 30 ans après 7 ans de profession.

Sorel, P. Q. — Mde J.-Bte Ladébauche, née Céline Lamontagne, en religion Sr. François décédée en octobre 1911 à l'âge de 78 ans après 16 ans de profession.

— Mlle Agnès Cartier, en religion Sr. Agnès d'Assise, décédée le 22 décembre 1911 à l'âge de 72 ans après 12 ans de profession.

— Mlle Adèle Matte, en religion Sr. Thérèse, décédée le 15

janvier 1912 à l'âge de 60 ans après 12 ans de profession.

— Mde Louis Béliveau, née Anaclette Dumas, en religion Sr. Véronique, décédée le 22 février 1912, à l'âge de 58 ans, après 8 ans de profession.

— Mde J.-Bte. Villandré, née Léopoldine Chrétien, en religion Sr. Léopoldine, décédée le 24 février 1912 à l'âge de 53 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Victor Soulière, née Mélanie Plante, en religion Sr. Hélène, décédée le 1er avril 1912 à l'âge de 40 ans, après 5 ans de profession.

— Mlle Attala Goyette, décédée en novembre 1911, à l'âge de 44 ans.

— M. Théodule Bernard, décédé à Bélocil le 7 mars 1912, à l'âge de 89 ans.

Saint-Simon' de Bagot. — Mlle Marie Alice Lincourt, Sr. Sainte-Marguerite, décédée le 11 avril 1912 à 26 ans et 8 de profession.

Trois-Rivières, Fraternité Sainte-Elisabeth, — Mde Laurent Coulombe, née Marguerite Corbeil, âgée de 59 ans, décédée dans le cours du mois de mars dernier après 13 ans de profession.

— Mde Louis Vadeboncœur, née Julia Précourt, décédée le 6 avril à l'âge de 53 ans, après 18 ans de profession.

Saint Laurent — Mde Fillion née Marceline Roy, décédée le 29 Février 1912 à l'âge de 68 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Deslauriers dit Legault née Octavie Cousineau, en religion Sr. Saint Ernest, décédée le 29 février à l'âge de 73 ans et 4 mois, après 21 ans de profession,

— Mde Dagenais née Hélène Delorme en religion Sr. Marie de Sainte Claire décédée à l'âge de 43 ans, après 21 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis — M. Théophile Fortier, en religion Fr. Théophile décédé le 15 décembre 1911 à l'âge de 65 ans.

— M. Louis Brochu, en religion Fr. Louis, décédé le 1^{er} février 1912 à l'âge de 75 ans.

— Mr. Gervais Fradet, en religion Fr. Gervais, décédé le 15 février 1912 à l'âge de 62 ans, après plusieurs années de profession.

— Mr. Jean Bussières, en religion Fr. Joseph, décédé le 26 février 1912 à l'âge de 74 ans.

— Mde Honoré Dumont, née Marie Bégin, en religion Sr. Sainte Elisabeth, décédée le 15 mars, à l'âge de 60 ans après 8 ans de profession.

Lawrence-Mass. — Mde Fabien Barnabé, en religion Sr. Saint Antoine, décédée le 10 mars à l'âge de 77 ans après 9 ans de profession.

Manville. R. I. — Mlle Emma Rouleau, en religion Sr. Marie des Sept-Douleurs, décédée le 10 avril à l'âge de 23 ans après 2 ans de profession.

Soutbridge Mass — M. Zoël Paquin, en religion Fr. François, décédé le 7 avril à l'âge de 58 ans.

Fall-River, Fraternité Sainte-Elisabeth, Notre Dame de Lourdes — Mde Louis Bouchard, née Arthémise Dubé, en religion Sr. Sainte Arthémise, décédée le 14 novembre 1911 à l'âge de 92 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Arsène Cloutier, née Elmire Leclerc, en religion Sr. Sainte Rose, décédée le 15 novembre 1911, âgée de 22 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Catherine Joubert, née Robidoux, en religion Sr. Sainte Anne, décédée le 12 Janvier 1912, âgée de 80 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Augustin Paradis, née Marie Louise Dubé, en religion Sr. Saint Augustin, décédée le 16 janvier 1912, âgée de 64 ans après 20 ans de profession.

— Mde Zoël Décosse, née Boulé, en religion Sr. Saint J. Baptiste, décédée le 29 janvier, âgée de 47 ans après 1 an de profession.

— Mde Joseph Nadeau, née Marie Tailly, en religion Sr. Marie Joseph, décédée le 29 janvier âgée de 74 ans après 20 ans de profession.

— Mde Joseph Chabot, née Philomène Couture, en religion Sr. Saint Jérôme, décédée le 8 mars, âgée de 65 ans après 8 ans de profession.

— Mde Léon Dorval, née Delphine Lamontagne, en religion Sr. Marie Jeanne, décédée le 5 avril, âgée de 61 ans, après 1 an de profession.

— Mde Joseph Ménard, née Philomène Larose, en religion Sr. Sainte Philomène, décédée le 17 Avril à l'âge de 71 ans, après 21 ans de profession.

— Mde François Lamontagne, née H rmine Nolet, en religion Sr. Saint François décédée le 9 avril, âgée de 64 ans.

Chemin de Croix Perpétuel — Mlle Agnès Cartier — Mde J. B. Villandré — Mde Victor Soulières — Mlle Attala Goyette — Mde Geo. Lagacé — Mde Jos. Blais.



Faveurs diverses

Remerciements :

A la T. S. Vierge et a S. Antoine — Objet retrouvé. Pub. prom. G. DeG. Montréal.

A S. Antoine : Montréal — Faveur. Dme J. D. — Faveur et guérison d'un rhumatisme. E. — Location d'un logement E. P. — Faveur temporelle. Pub. prom. Abonnée.

St. Alexis des Monts — Guérison.

Les Trois-Rivières — Position obtenue. Pub. Prom. E. B. — Objet retrouvé. Abonnée — Remerciements au Bon Frère Didace et à la Bonne Sainte Anne : conversion d'un ivrogne - A S. Antoine et à la bonne Sainte Anne : pour faveurs diverses.

Québec : A S. Joseph et au bon Frère Didace — conversion d'un ivrogne. Delle L. G. tertiaire.

St. Hyacinthe : A St. Pascal — Grande faveur, pub. prom. Tertiaire abonnée.

Bon Frère Didace : Montréal — Guérison, M. P? — Autre guérison, R. B. — Autre, A. D.

A St Joseph : Montréal — Grande faveur temporelle, M. P.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 48. — Indifférents, 52. — Ivrognes, 39 — Premières communions, 15. — Vocations, 12. — Grâces d'état, 17. — Grâces spirituelles, 22. — Grâces temporelles, 24 — Familles-accord, 15 — Familles-santé 13 — Familles-prospérité, 12. — Enfants, 16 — Jeunes gens, 22. — Jeunes filles, 44. — Mariages, 5 — Positions, 15. — Objets perdus, 12. — Malades, 46. — Défunts, 18. — Examens, 7. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *avé*, s'il vous plaît.